

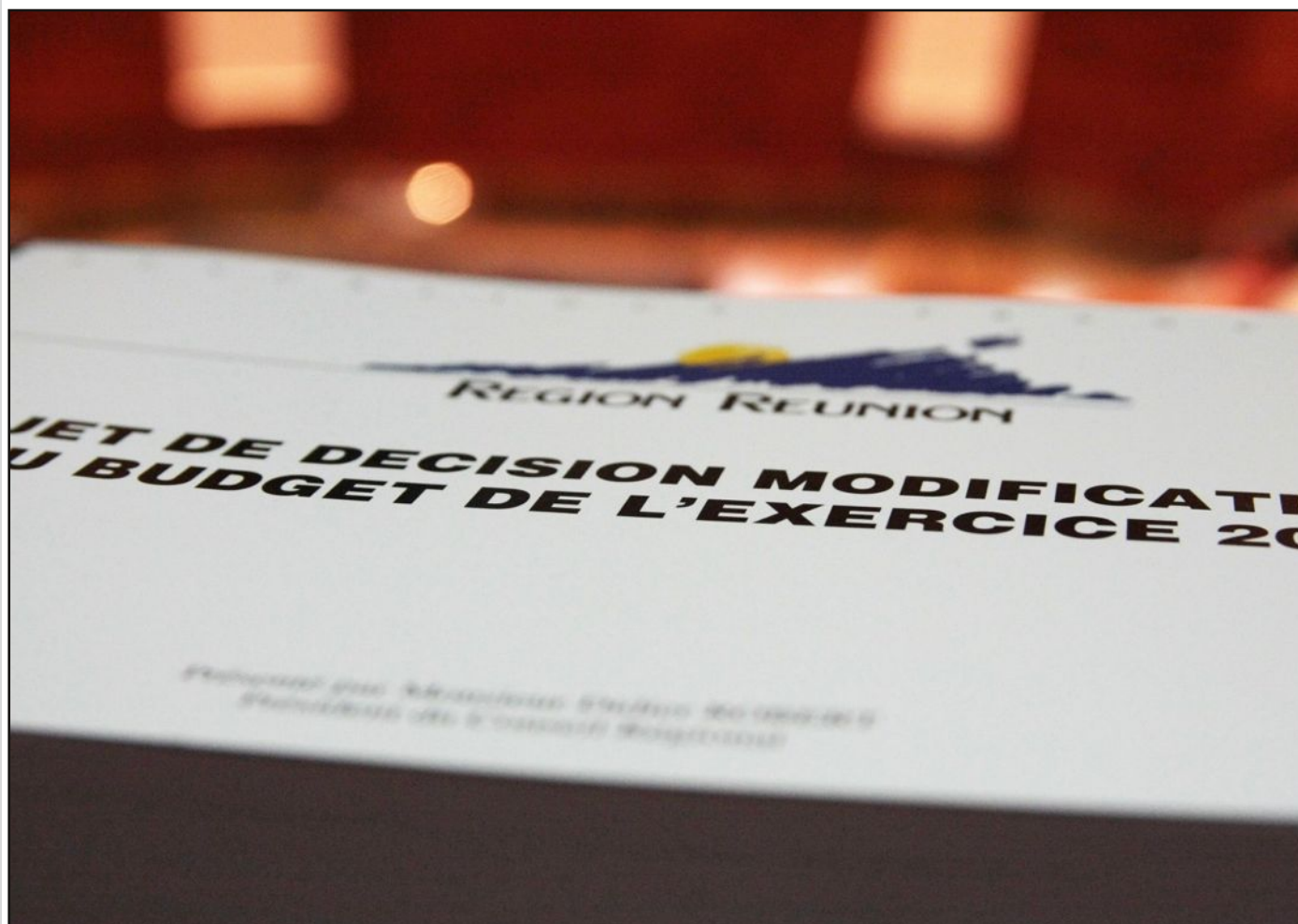
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 17984 - 70ÈME ANNÉE

La Région Réunion va droit dans le mur

Orientations budgétaires 2015 «insincères»



De décisions modificatives en budget supplémentaire, une gestion catastrophique qui met une institution de la République en danger.

Basé sur trois mots «Action, Rythme, Cohérence», les orientations budgétaires de 2015 présentées par Didier Robert sont tout l'inverse : «Incohérent, sans vision globale et électoraliste», pour les élus de l'opposition, l'Alliance.

Pour Catherine Gaud, conseillère régionale de l'Alliance, «les orientations arrivent dans un contexte particulier», cependant «on a affaire à un hymne d'autosatisfaction, sans décence de retenue avec comme d'habitude une communication particulière». Cette dernière a ainsi expliqué qu'«on voit un besoin de communication sur le mode de publicité».

Un contexte dégradé

Depuis 2010, le contexte économique et social s'est dégradé, et «la Région a sa part de responsabilité parce qu'elle est en charge du développement économique. La Région parle de nouvelle dynamique économique, mais il y a des chiffres, qui sont têtus». Catherine Gaud a relevé les chiffres du chômage : 130.000 demandeurs d'emploi en 2011, 129.600 (2012), 135.500 (2013) et 173.000 (2014). «Je ne vois pas la dynamique» a-t-elle assuré.

Catherine Gaud a contesté les déclarations de la Région déplorant un manque d'étude en début de mandat. Cette dernière a rappelé la suppression des projets de la précédente mandatures, comme le tram-train, indiquant que «les études étaient déjà faites». «Vous voulez vous battre pour l'égalité des Réunionnais avec la continuité territoriale, mais quatre ans après la prise de vos fonctions, vous auriez pu vous battre pour la dotation ferroviaire», acquise dans l'ensemble des régions de France, sauf à La Réunion. L'élue a également évoqué «l'abandon de la MCUR, alors que l'enquête publique était faite, la réapparition de la géothermie après l'avoir enterré et l'oubli du lycée de Petite Île». Ces projets qui auraient pu contrecarrer les effets de la crise européenne sur La Réunion.

Concernant le tourisme, l'élue a dénoncé des «orientations particulières». Dans le rapport, «les aides sont mises en avant mais pas les chiffres, alors que lorsqu'on fait une action, il faut évaluer le retour sur investissement». Or les chiffres de ce secteur sont en bernés, avec -6,8% en 2013, «quasiment identique au chiffre de 2010». «C'est de l'incoscience ou un humour audacieux de la Région» de constater que «les aides apportées sont à pertes». D'ailleurs, cette dernière s'est insurgée contre le parallèle fait entre la crise requin «qui a eu un impact, certes, mais n'explique pas tout», et le virus Chikungunya. Pour

L'Alliance, la politique touristique de la Région est un échec, il a une régression de la situation, ce qui met en danger les finances de la collectivité».

Des "incohérences" sur les projets

Catherine Gaud a ainsi dénoncé les «incohérences» de la majorité régionale car «vous avez passé tout le mandat à dire que le budget de la NRL ne comprend pas d'entrée de ville, mais dans ces orientations 2015, vous dites que vous allez vous occuper des entrées de villes, surtout l'entrée ouest de Saint Denis. C'est l'inverse même de vos propos».

Des incohérences ou contradictions également mises en avant avec la volonté de la Région de mettre l'accent sur la transition énergétique, alors que «vous avez fait des demandes de dérogations pour détruire l'environnement», a ironisé Catherine Gaud. En effet, la Région

a obtenu les autorisations d'occuper le domaine public maritime, pour des travaux qui vont détruire une partie de la biodiversité de la zone, perturber les oiseaux et entraver l'habitat des baleines, a expliqué cette dernière. En parallèle, la Région veut faire à La Réunion, «une Révolution verte», par sa présence à des événements mondiaux sur le développement durable.

Face à cela, «la Région est prise dans un effet ciseau avec une hausse des recettes qui est moins importante que les dépenses et l'épargne brute a diminué», a expliqué Catherine Gaud. «La Région a consommé toutes ses marges de manœuvre», d'autant pour que L'Alliance, la majorité «ne tient pas ses engagements, avec des modifications budgétaires chaque année pour des hausses de dépense. On doute alors de la capacité de la Région à tenir le budget 2015. Les chiffres annoncés ne correspondent pas aux dépenses d'où cette seconde modification budgétaires».

Correspondant

Seconde modification budgétaire de l'année !

Au cours de l'Assemblée plénière du Conseil Régional, Didier Robert a présenté un «projet de décision modificative, °2», qui propose «l'ouverture de nouvelles capacités d'engagement pour un montant total de 10 362 000 d'euros, l'inscription de nouveaux crédits de paiement pour un montant total de 352 500 euros ainsi qu'un réajustement des recettes pour un montant de 352 500 euros».

Maya Césari, conseillère régionale de l'Alliance a indiqué qu'«il ne s'agit pas d'un simple ajustement». Cette dernière a expliqué : «Vous vous étiez engagé et vous étiez exprimé par écrit pour ne pas recourir à de nouvelles modifications budgétaires pour 2014, on constate que la parole ne suit pas les actes». L'élue a assuré que ce nouveau projet modificatif «est la démonstration que la Région ne respecte pas la trajectoire d'équilibre qu'elle s'est elle-même fixée. Le projet propose une baisse des dépenses d'investissement de 16 millions d'euros mais surtout l'inscription de 16,3 millions d'euros de dépenses de fonctionnement».

«On est loin de la gestion exemplaire qui nous est présentée», d'autant plus que les dépenses de fonctionnement passent de plus de 360 millions d'euros à plus de 400 millions d'euros, en raison de la première modification budgétaire de +23 millions d'euros et de +16,3 millions d'euros pour la seconde. «L'épargne brute a diminué de 132 millions alors que la trajectoire d'équilibre préconise +160 millions d'euros», a précisé Maya Césari. Pour cette dernière, «la Région va droit dans le mur. On observe un budget prévisionnel qui présente des dépenses pour des raisons d'affichage et qui ensuite vote des dépenses qui sont prévisibles». Pour L'Alliance, il est clair que «le budget présenté n'est pas sincère».

Edito

Didier Robert n'arrive plus à convaincre sur l'efficacité de sa politique, il compte sur les médias pour panser ses insuffisances

Le PCR dit constamment qu'il n'y a plus de solutions dans le cadre institutionnel actuel. Avec le temps, tous les problèmes non résolus s'accumulent et certains arrivent à maturité plus vite que d'autres. Mais quand cela se produit, la mal est profond. Si bien qu'il faille agir dans l'extrême urgence. Pour avoir une petite chance de réussite, il faut traiter les aspects immédiats dans une perspective durable. C'est à dire examiner les conséquences sur les autres sujets. En d'autres termes, seule la vision à long terme peut éclairer les mesures à prendre immédiatement. Cela diminue les risques d'erreur. Car, personne n'est infaillible, même pas le PCR.

Le rôle des médias est de pousser au débat, car c'est ce qui manque le plus dans une société où les citoyens sont spoliés de leur souveraineté et, finalement, de leur sens de jugement. Dans une société que nous appelons de tous nos vœux à la responsabilité, le jugement des citoyens ne peut pas être réduit à « quelle est votre réaction », en 140 signes ou à des sondages qui flattent l'ego des individus, sans solutions.

Le dossier dit de « continuité territoriale » est typique de la manière de procéder à une sortie de crise. Et, les médias font de la propagande pour les agitations de Didier Robert au lieu d'aider à poser les vrais problèmes et mesurer leur faisabilité.

L'équipe précédente avait une position de principe : c'est un dossier qui relève de la compétence de l'État qui doit organiser l'égalité entre les citoyens. La Région, consultée sur ce dossier, déclare qu'elle peut organiser dans la pratique ce que l'État financera. Devant la pression de l'opinion, le gouvernement fait voter une loi qui va au-devant de la revendication et doit trouver le finan-

cement, c'est la règle en matière parlementaire. Les Députés votent une taxe sur le billet des passagers. Cette somme constitue une aide au transport dite de continuité territoriale. La discrimination avec le cas Corse a été constamment exclue du débat.

Il fallait ensuite définir les critères d'attribution. La Région, gestionnaire du fonds collecté, a fait des propositions visant les catégories sensibles. Le gouvernement a fait ses propositions et le tout a été transmis à Bruxelles pour validation.

Malgré tous les critères restrictifs, la demande explosait, au point où la dotation gouvernementale était devenue insuffisante. Des retards commençaient à affecter le dispositif. La Région a continué et, le jour où les arriérés devenaient insupportables, elle a stoppé le dispositif, en attendant mieux. Commença alors des procès en responsabilité, à veille des élections.

Par respect intellectuel, nous voudrions que chacun se rappelle de ses propos : cette histoire étant très récente, c'est très facile. Question de confondre les protestataires d'aujourd'hui, en particulier, le Président actuel. Il siégeait à la Région.

Parce que la Région disposait d'un peu de trésorerie, laissée par la précédente équipe, Didier Robert a décidé de remplacer l'État et aller au-delà de l'entendement. Tout le monde en a profité, même des Socialistes qui s'en émeuvent aujourd'hui.

La seule position juste et conforme à nos rapports institutionnels étaient la position des communistes. Seulement, les communistes ne peuvent pas rester au constat du blocage et il est de son devoir de parti politique réunionnais d'avancer une solution globale et cohérente : ce fut l'A380 modifié. Sortir de la crise par l'économie. Au prochain billet.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991-2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Pour faire baisser les prix de 30%

L'Alliance pour la relance du projet d'Airbus A380 à 800 passagers

Voici le texte de la motion, présentée vendredi en assemblée plénière de la Région par le groupe de l'Alliance, relative à la continuité territoriale.



Considérant le principe de continuité territoriale visant à compenser le coût de la distance entre la métropole et des territoires de la République qui en sont éloignés,

Considérant qu'au nom de ce principe, une dotation de continuité territoriale a été instaurée au profit de la Corse depuis plusieurs décennies

Considérant que cette dotation, actuellement de l'ordre de 187 millions d'euros par an, est accordée à la collectivité de Corse pour contribuer à la prise en charge des coûts des déplacements des personnes et des marchandises entre l'île de Beauté et l'hexagone

Considérant la revendication légitime, notamment dans les années 2000, des populations d'outre-mer de bénéficier elles aussi de l'application de ce principe

Considérant l'engagement des principaux candidats à la présidence de la République à l'élection de 2002, de répondre positivement à cette revendication,

Considérant l'article 60 de la loi du 21 juillet 2003 instituant une dotation dite de « continuité territoriale » au bénéfice des collectivités d'outre-mer

Considérant les lacunes, soulignées dès le départ, de cette disposition législative, au regard notamment du

montant modeste de la dotation envisagée, sans comparaison avec celle attribuée à la Corse

Considérant que le dispositif dit de « continuité territoriale » actuellement en vigueur dans les collectivités d'outre-mer est un dispositif d'aides au voyage ou à la mobilité, éloigné d'une véritable continuité territoriale

Considérant que le montant limité de la dotation attribuée par l'État dicte l'obligation d'établir des critères d'exclusion et de faire des choix pour déterminer les publics bénéficiaires

Considérant la mise en œuvre de ce dispositif à La Réunion par la Région Réunion

Considérant que dès le départ, les critères établis par la Région Réunion ont orienté la dotation de l'État au bénéfice des personnes les plus défavorisées ainsi que vers les publics dont le déplacement est justifié par des motifs particuliers (étudiants, sportifs, formations professionnelles, accompagnement d'enfants malades, événements particuliers etc) ;

Considérant que le dispositif a dû être interrompu courant 2007 faute de versement par l'État des dotations dues à la Région Réunion

Considérant qu'à partir de 2010, la région Réunion a décidé de partici-

per, aux côtés de l'État au financement du dispositif ; qu'ainsi le contribuable réunionnais a été mis à contribution pour financer un dispositif qui relève en principe de la responsabilité de l'État

Considérant que les nouveaux critères établis par la Région ont ouvert le bénéfice du dispositif à des publics dont les revenus correspondent à des tranches supérieures à celles jusque-là éligibles

Considérant que cet élargissement des critères a conduit à une explosion budgétaire du dispositif

Considérant également les déséquilibres introduits dans les participations respectives de l'État et de la Région, qui étaient fixées à parité en 2010,

Considérant ainsi qu'en 2013 la participation de l'État était de près de 13 millions d'euros et celle de la Région dépassait les 20 millions d'euros, la collectivité prenant seule à sa charge les publics qui ne sont pas les plus défavorisés

Considérant le poids de cette contribution croissante sur le budget du conseil régional

Considérant la décision de l'État, tout en continuant à réserver sa participation aux publics défavorisés, de la restreindre à un voyage tous les 3 ans afin de mettre un

frein à l'envolée budgétaire constatée

Considérant les protestations, les incompréhensions ou les polémiques suscitées par la décision de l'État

Considérant la volonté de la Région Réunion de maintenir coûte que coûte les niveaux actuels de financement du dispositif, fut-ce au détriment du financement d'autres secteurs où elle est impliquée

Considérant également que la poursuite du dispositif dans les conditions actuelles conduirait à une situation budgétaire périlleuse, notamment pour la collectivité régionale

Considérant par ailleurs la nécessité d'agir sur les prix des billets d'avion,

Les Conseillers régionaux

rappellent que la continuité territoriale relève en principe de la compétence de l'État

constatent que le dispositif mis en place en application de l'article 60 de la loi du 21 juillet ne correspond pas à une véritable continuité territoriale

soulignent que la bataille pour une véritable continuité territoriale, à l'instar de celle mise en œuvre par la France pour la Corse ou par l'Espagne pour les Canaries doit être reprise

estiment que le dispositif actuellement en vigueur pour tous publics doit bénéficier en priorité aux publics défavorisés sans préjudice du bénéfice pour les publics dont les motifs des déplacements sont reconnus (étudiants, formation professionnelle, événements particuliers...)

demandent à l'État et à la Région de se concerter sans délai pour une mise à plat du dispositif et son application dans le respect des principes ci-dessus définis

souhaitent que soit étudiée en partenariat avec la compagnie régionale Air Austral et avec la SEMATRA, la relance du projet des Airbus A380 densifiés afin d'apporter, par la baisse de l'ordre de 30% du prix du billet d'avion, une réponse économique crédible et pérenne au problème des déplacements entre la métropole et La Réunion et ce dans les 2 sens

Conseil régional

Didier Robert contesté sur les emplois aidés

À l'occasion de l'Assemblée Plénière de vendredi, le sujet des emplois aidés a été au centre d'un débat vif entre le groupe PS/Progrès et la majorité régionale. Une confrontation qui s'est traduite par L'Alliance par «un manque de cohérence, des mesures électoralistes et une absence de vision globale».



Didier Robert mis face à ses promesses: le président de la Région Réunion en difficulté.

La gestion des emplois aidés est souvent attaquée par l'opposition, mais cette fois-ci, les élus socialistes ont mené la charge contre le président de la Région, Didier Robert, assurant dans une motion que la collectivité avait «traîné les pieds pour atteindre le quota annoncé d'emploi d'avenir».

La motion pointe également du doigt «le gâchis financier, provoqué par 80 millions d'euros destinés à l'emploi, inutilisés». Une situation dégradée dans un contexte économique et social tendu, particulièrement avec les récentes manifestations de jeunes voulant un emploi. Les élus vont jusqu'à condamner «les velléités du Président de Région visant à faire de l'année 2014, l'année de la jeunesse et de la réussite en minimisant l'emploi».

Face à la non utilisation des emplois aidés, le groupe socialiste «exige la révision de sa position et l'engagement de la Région dans le cofinancement de ces contrats avec les communes». En réponse à cette demande, Didier Robert a rétorqué que l'État «n'a qu'à payer à 100% les emplois aidés». Après la décision gouvernementale d'octroyer plus

de 40 milliards d'euros aux entreprises dans son pacte de responsabilité, Didier Robert veut que l'État aille «plus loin dans le cofinancement en direction des entreprises». Christine Soupramanien a pour sa part indiqué que «nous avons à plusieurs reprises fait la demande d'un appui de la Région pour que les collectivités puissent aller au-delà des trois ans du contrat, et que les jeunes soient formés puis accompagnés vers les entreprises». Cette dernière a indiqué : «avec plus de 2000 contrats en souffrance, vous auriez apporté un complément à l'effort fait par l'État, les collectivités auraient ainsi pu recruter davantage». De son côté, Catherine Gaud du groupe L'Alliance a assuré qu'il était «important que les jeunes à la fin d'un contrat aidé puissent entrer dans l'emploi. Nous souhaitons une réorientation du dispositif», afin qu'il s'oriente vers le secteur marchand et «pérennise l'emploi». Des demandes restées en suspens, pour Didier Robert «mon engagement à été scrupuleusement respecté», bien qu'il y ait encore plus de 2500 contrats en attente et que la Région est actuellement en train de créer des postes et de recruter sur les fonds européens.

Economie numérique

Madagascar remporte la WebCup 2014

Ce sont six équipes finalistes venues des quatre coins de l'océan Indien qui se sont affrontés le weekend du 11 & 12 octobre 2014 à l'Île Maurice, autour d'une compétition ludique valorisant le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication.



L'équipe Malgache composée de 4 jeunes étudiants, Jary RAZAFINDRAKOTO, Karen ANDRIAMAMONJY, Matthieu RANDRIAMASY, Andrianina ANDRIANTSOAMBEROMANGA

Autour de la WebCup, les équipes ont dévoilés leurs talents dans le domaine de l'Internet et de ses multiples métiers : Chef de projet, designer, développeurs, intégrateurs etc...

Pour cette deuxième édition internationale, (5 pays était représenté avec 6 territoires, Maurice, Madagascar, Les Comores, Les Seychelles et pour la France, Mayotte et l'île de La Réunion) c'est l'équipe représentante de Madagascar qui l'a emporté succédant ainsi à l'Île de La Réunion (victorieuse en 2013).

Le travail fourni, en seulement 24 heures chrono et non-stop, fut d'un niveau élevé, de l'avis du jury et des personnes qui ont assisté aux présentations des réalisations et qui ont suivis la compétition. Le sujet à inspirer les compétiteurs, à la fois technique et ludique, il s'agissait de créer un portail Internet pour révolutionner la communication entre un état et ses citoyens.

L'équipe Malgache composée de 4 jeunes étudiants, Jary RAZAFINDRAKOTO, Karen ANDRIAMAMON-

JY, Matthieu RANDRIAMASY, Andrianina ANDRIANTSOAMBEROMANGA, sont repartis ce lundi, fiers et émus d'avoir remporté la coupe "WebCup International 2014" ainsi qu'un prix de 4 tablettes. Cette émulsion de créativité, d'endurance, de vies d'équipes, d'échanges culturels et technologiques a été saluée par l'ensemble des participants.

Cet événement est un des vecteurs dynamique de la coopération régional décidé lors du Forum Économique de l'Océan Indien, organisé à La Réunion en novembre 2012. Porté par l'association WebCup, en partenariat avec la CCI Réunion, des liens solides ont été tissés avec les acteurs de la filière TIC des îles de l'Océan Indien.

Cette finale internationale à Maurice a pu être réalisée grâce au soutien financier du Ministère des Technologies de l'Information et de la Communication de la République de Maurice, des partenaires EDS, EBENE ACCELERATOR, ORANGE, des sponsors et grâce aussi aux membres bénévoles et dynamique du comité d'organisations de la WebCup à Maurice, et tout particu-

lièrement, Zakiya Buhora, membre bénévole de la CCIFM (France Maurice), en charge du dossier coopération régionale/Webcup et enseignante & doctorante en économie-management et Stéphane SANZ Directeur d'EOS Ltd, qui sont les piliers de l'organisation Mauricienne de cette finale internationale de la WebCup.

Au-delà de ce concours ludique et pédagogique, les objectifs des bénévoles qui animent l'association WebCup, sont :

- la dynamisation du secteur des TIC, génératrice d'emplois,
- la valorisation des compétences et talents en vue de l'émergence d'une économie numérique dans l'Indianoceanie.
- la promotion des métiers et des technologies du numérique
- et enfin, la coopération régionale, par le biais des échanges, des partages de savoir-faire techniques, technologiques, organisationnels, de communication entre les organisateurs des différents pays et entre les participants.

LA CANNE C'EST LE SUCRE, MAIS PAS SEULEMENT !

La culture de la canne à sucre est en danger à La Réunion. Dans l'intérêt de notre pays, il faut la sauver. Non seulement pour ce qu'elle représente pour l'histoire de La Réunion, pour notre culture et la défense de notre environnement, mais encore pour ses potentialités qui sont grandes. En effet, la canne, ce n'est pas seulement le sucre industriel et quelques rares « sous-produits », mais ce sont encore des centaines de produits dont la mise en valeur peut constituer une base importante pour notre développement économique à caractère durable. Cette chronique vise à en informer les Réunionnais en vue de sauver notre principale activité agro-économique du pays.- chronique à lire le mardi, jeudi et samedi dans votre journal Témoignages.



Une fois broyée, la canne est un excellent aliment pour le bétail.

La canne c'est le sucre, mais pas seulement -6-

La canne à sucre et l'alimentation des ruminants

Dans ma chronique de jeudi 16 octobre j'ai eu l'occasion d'aborder l'utilisation des têtes de cannes dans l'alimentation des animaux, on peut aussi évoquer l'usage d'autres produits

tant d'obtenir de bons rendements pour les ruminants notamment en viande. Sa consommation doit être associée à celle de fibres, compte tenu de la pauvreté de la mélasse dans ce domaine.

La canne entière broyée

Dans certaines régions, on réserve des ares de prairie que l'on plante en cannes. La canne entière broyée constitue en effet un excellent aliment énergétique pour les ruminants. Elle permet au bétail de passer la saison sèche et d'attendre qu'avec les pluies l'herbe repousse suffisamment.

La bagasse

Aliment riche en fibres mais sans grande valeur nutritive et de faible digestibilité. Celle-ci peut être améliorée par différents procédés notamment par traitement du produit à partir de certains champignons. Le même résultat peut sembler-il être atteint en mettant quelques mois la bagasse à l'air libre. A signaler toutefois sa pauvreté en azote.

La mélasse

Il s'agit d'un aliment hautement énergétique permet-

Georges Gauvin

Vocabulaire : les ruminants

Ils sont capables d'utiliser la biomasse cellulosique grâce à leur tube digestif qui comprend trois compartiments : la panse, le feuillet et le bonnet placés en avant de la caillette, laquelle est l'équivalent de l'estomac du monogastrique. La régurgitation permet une deuxième phase de mastication fait pleinement partie du cycle de la digestion. Les régurgitations sont mélangées avec de la salive et mastiquées à nouveau,

puis de nouveau ingérées. Les ruminants, par cette méthode parviennent à se nourrir d'une plus grande quantité de végétaux, et même certains très pauvres en énergie.

Nb — Pour plus d'information, le lecteur pourra se reporter utilement aux sites habituels sur internet ou d'autres modes de documentation.

Oté

Konm kan léskorpyon i mont si do krapo

Tro bonèr pou fé in kontaz korèk si travay banna la rézyon, mi an konvyin, si koméraz bann la drwat, mé nou lé plis milié shomin ko débi. Zot va di, pou fé lo vré kontaz, mi andiskonvyin pa, fo atann ankòr in pé. Mé soman, dopi, zot la vi in lisé nouvo rouvèr la port? Oukilé? In morso la rout an plis? ousasa? In mizé par isi ousinonsa in bon prozé pou la Rényon par laba. Oki bourik. Mi rod, mi rod, lé sèk. Bana i bril tout, i fou d'fé d'dan zordi, i mazinn pa domin, i dans dan l'arzan, i fé la fèt, i vwayaz, tanto sèshèl, tanto Kanada, la Frans parl pi, i fé lo va-ti-vyin san konté. Banna voui, mé nana osi konplis. Kisa konplis banna? Sak la mèt a zot asiz la rézyon, sak la angrès a zot, la fé gonf zot zabo. Kisa dapré zot? sinonsa bann sosyalis, sat lé dan lé o, konm sad lé an vil, lé dé, parsk na dé kalité? Pètèt, zordi zot i komans romord zot dwa, lo rogré lé touzour apré la mor baya. Po kosa mi di sa zordi? Parsk kan mi pans bann sosyalis, fé mazinn a mwin in listwar si in léskorpyon èk in gronouy.

Sé in léskorpyon i sar bat karé, li marsh, li trinn, li avans ziskatan li ariv dovan in ravinn, é la li di «Bézé mi gingn pi avansé, mi gingn pa nazé, koman mi sar fé» I tourn, i vir é toudinkou in gronouy i débark, lo léskorpyon i frot la min i di ala mon brèd. Li di «gronouy mèt a mwin si out do po fé travèrs a mwin la ravinn souplé». Gronouy i réponn a li «pa ditou, out tèt la pa bon, si mi mèt a ou si mon do, ou va pik a mwin, mwin lé sir». Lo léskorpyon i réponn «ou lé kouyon kosa, si mi pik a ou, nout dé ou i koul ansanm». Aforss, aforss, lo gronouy la désid mèt lo léskorpyon si son do é tou lé dé i travèrs la ravinn. Toudinkou, milié d'lo, lo léskorpyon i pik lo gronouy pou vréman, lo gronouy i di «léskorpyon poukoué toué la fé sa», léskorpyon la réponn sèk «lé dan mon natir».

Pou mwin lo listwar, konm di mon dalon, i dwa fé travay nout koko in pé, na in pé rosanblans osi èk linyon sosyalis èk la drwat an 2010, bann la ot noré di, mariaz la karp èk lo lapin, tan la, sosyalis la galiz tout pou zot, la mèt léshèl dobout pou la drwat mont anlèr, la mèt la drwat si zot do, dikou, la pass in kal bérnik bann rényoné boudikont, zordi, la drwat i pik bann sosyalis èk zargiyon, konm kan léskorpyon i mont si do krapo.

Justin